



Compte rendu de L'Assemblée Générale Ordinaire du 14 janvier 2023

Maison Départementale des Comités sportifs
62 bis boulevard Charles de Gaulle
91540 Mennecy

N/réf : FD/YM 14012023
Ouverture de séance à 9h30

Membres du Comité directeur présents :

M. Francis DALLÉRAC	Président comité départemental de l'Essonne
Me. Christine DEGROUVE	Vice-présidente
M. Yves MERCIER	Secrétaire Général
Me Evelyne LAGAUCHE	Trésorière Générale
M. Antonio DI FRANCESCO	Trésorier adjoint
Me Sylvie DONA	Membre
M. Laurent LARIVIERE	Membre
M. Joël LÉCINA	Membre
M. Candice MAURY	Membre
M. Philippe MONTOYA	Membre
M. Nicolas MUGGIANI	Membre
M. Sébastien TAILLARD	Membre
M. Jacques VIEILLARD	Secrétaire Adjoint

Membre du Comité directeur absent excusé :

Me Nadège CHEROT	Membre
------------------	--------

Invités :

Me Evelyne BENDELAC	Responsable du CORG
M. Henri LAGAUCHE	Disciplines Associées
M. Jean Sylvain RENAUD	Conseiller technique du département
Me Françoise RENAY	Contrôleur aux comptes
M. François SANTONI	Responsable école des cadres
M. Guillaume SOUMENAT	Responsable arbitrage

Invités absents excusés

M. Francis DIDIER	Président de la FFKDA
M. Philippe BOULAY	Président de la région Ile de France
Me Marie Françoise BARDREAU	Contrôleur aux comptes
Me Sophie RIGAULT	Conseil départemental
M. Anthony PIEL	Conseil départemental

Clubs présents :

24 clubs actifs au niveau des licences F.F.K.D.A. 2022/2023 **Représentant 65 voix.**

Ordre du jour :

- Allocution d'ouverture du Président
- Adoption du procès verbal de l'assemblée du 18 février 2022
- Rapport moral du Président et vote
- Rapport d'activités du secrétaire général sur la gestion du comité directeur
- Présentation du compte de résultat et bilan financier 2022 et adoption
- Présentation et adoption budget prévisionnel 2023
- Rapport du Conseiller Technique du département
- Rapport commission CORG91
- Rapport commission formation
- Rapport commission arbitrage
- Questions et informations diverses

Résolution 1 : accueil

Le président Francis DALLÉRAC prend la parole, salue l'assistance, remercie les invités de leur présence et excuse les personnes invitées qui n'ont pu se libérer. Il remercie également la commune de Lardy pour la mise à disposition du complexe sportif pour que cette assemblée générale puisse avoir lieu.

Résolution N°2 : adoption du procès verbal n-1

Adoption du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 février 2022

Les présidents de club avaient pu consulter le procès verbal de cette assemblée. Le secrétaire rappelle les grands thèmes du procès verbal de cette assemblée générale. Aucune remarque particulière.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Pour : 65 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 février 2022.

Résolution N°3 : rapport moral du président:

Lecture par Francis DALLÉRAC de son rapport moral de président pour la saison 2021/2022 :

Après deux années difficiles à cause de la situation sanitaire, 2022 a été une saison de reprise avec 7000 licenciés. Une progression de 1500 licenciés par report à 2021.

2023 confirmera j'espère ce retour à la normale. (À ce jour 7200 licenciés).

La reprise en septembre 2022 a bien eu lieu.

Les clubs ont retrouvé plus rapidement leurs adhérents, je tiens à les remercier pour leurs actions.

Une saison 2022 formidable pour notre département au vu de nos résultats sportifs. En effet dans toutes les compétitions nationales les clubs de l'Essonne se sont distingués avec au moins un titre de champion ou vainqueur de coupe sans compter les nombreux podiums dans toutes les catégories confondues !!!

Merci à tous les entraîneurs des clubs, les coaches et les bénévoles de ces clubs qui ont œuvré pendant plusieurs années pour arriver à ces résultats.

Merci à Jean Pierre RICHARDEAU pour son investissement durant toutes ces années à la formation.

Merci à tous les responsables des commissions pour leur investissement leur engagement et leur disponibilité Guillaume Soumenat , Evelyne Bendelac , François Santoni , Henry Lagauche , le DTD Jean Sylvain Renaud.

La fédération continue à nous soutenir financièrement avec la subvention par rapport au nombre de licenciés.

Le conseil départemental de l'Essonne continue de nous soutenir par des aides financières.

L'Agence du sport ANS par le biais de la fédération continue de nous soutenir financièrement.

Nous avons aussi bénéficié cette année d'un soutien par le conseil régional d'Ile de France. Ces différents financements sont déjà annoncés à la baisse pour 2023 !!!

Comme vous le verrez dans les rapports financiers que la trésorière va vous présenter, le CDK 91 a une trésorerie saine et est bien gérée.

Nous sommes toujours dans la recherche d'amélioration dans tous les domaines d'organisation, d'écoute, nous consolidons nos acquis et restons vigilants.

Le nombre d'arbitres départementaux a été maintenu et plusieurs arbitres sont passés arbitres nationaux, certains anciens ont arrêté mais de nombreux jeunes nous ont rejoints.

Je tiens particulièrement à remercier tous les bénévoles, les instances fédérales, le Conseil Départemental, les municipalités qui mettent à disposition gracieusement les gymnases, sans oublier les présidents de club, les professeurs, les arbitres et mes collègues du bureau et les membres du comité directeur.

Merci de votre attention

Suite à la lecture de ce rapport, nous passons au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 65 voix

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport moral du président pour la saison 2021/2022.

Résolution N°4 : rapport du secrétaire général : Yves Mercier

Lecture du rapport d'activités du secrétaire général sur la gestion du comité directeur.

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,

Conformément à nos statuts, je vais vous exposer le rapport d'activités de notre comité pour la saison écoulée.

Mais tout d'abord permettez-moi au nom du Comité directeur de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2023.

Année de reprise suite aux restrictions événementielles dues à la COVID. Nous avons pu reprendre nos activités sportives, nous entraîner, organiser des compétitions et des stages.

Mais comment parler de cette année écoulée sans évoquer la perte d'un ami Jean Pierre Richardeau qui se dévoua pour le karaté, qui enseigna et forma bon nombre de professeurs. Merci Jean Pierre pour ce que tu as fait pour le karaté, pour le comité et ton investissement pour ta discipline.

Le bureau exécutif n'a pas eu l'occasion de se réunir. Des communications téléphoniques entre membres ont été effectuées pour traiter les problèmes mineurs.

Le conseil d'administration s'est réuni quant à lui à quatre reprises.

Beaucoup de sujets traités à chaque fois avec des propositions ou solutions apportées.

Le nombre de licenciés a progressé par rapport à l'année précédente, les finances sont suivies de près et la commission financière s'y emploie.

Nous continuons notre collaboration avec le département et notre travail est connu et reconnu par le conseil départemental qui apprécie le montage des différents dossiers et nous cite en exemple.

Notons l'achat d'un nouveau véhicule, le renouvellement des aires de compétition et l'achat d'un podium.

Mise en place de la cotisation fédérale avec un tarif unique

Suivi des commissions :

Les commissions fonctionnent bien dans l'ensemble

Les compétitions de Grades ont pu se dérouler dans de bonnes conditions et le passage du 1^e dan dans les clubs remporte un franc succès.

La commission arbitrage fonctionne très bien, le dynamisme et la formation dispensée nous donnent un panel d'arbitres de bonne qualité. Les stages d'arbitrage pour les jeunes sont appréciés. Notons la nomination de nouveaux arbitres et juges nationaux. Cela est un signe que notre arbitrage est bon et la formation assurée est de qualité. Saluons G. Soumenat et son équipe pour ce travail.

Les formations DIF DAF et AFA sont reprises dans le département sous la direction de François Santoni.

Quelques stages ont été faits surtout par les disciplines associées et la commission self défense.

Suivi financier et du budget à chaque réunion du comité directeur. Réunion de la commission financière qui contrôle les grosses dépenses et ajuste les postes de dépense des employés et auto entrepreneurs.

Vous pouvez toujours nous joindre soit par mail, soit par téléphone et vous pouvez suivre la vie de notre discipline sur le site internet ou en regardant notre page facebook.

Les membres du comité directeur sont présents et disponibles ; ils sont à votre écoute et vous apporteront l'aide souhaitée.

Le comité tient à vous remercier de votre confiance

Je vous remercie de votre attention

Résolution N°5 : Bilan financier

La trésorière, Mme Evelyne LAGAUCHE fait lecture des résultats financiers (compte de résultats, bilan 2022) arrêtés au 31 décembre 2022.

Elle donne ensuite les explications nécessaires sur les différents postes. Se référer au diaporama à la fin de ce document.

Pas de question sur ces résultats, l'assemblée passe au vote pour le compte de résultats :

Vote : contre : 0
Abstention : 0
Pour : 65 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, approuve à **l'unanimité** le compte de résultats arrêté au 31 décembre 2022.

L'assemblée passe au vote pour le bilan financier :

Vote : contre : 0
Abstention : 0
Pour : 65 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, approuve à **l'unanimité** le bilan financier arrêté au 31 décembre 2022

Me Renay contrôleur aux comptes prend la parole pour informer les présents qu'elle s'est rendue le 12 janvier 2022 dans le bureau de l'expert comptable accompagnée de Me Bardreau pour examiner les comptes et qu'aucune déviation n'a été détectée. Elles ont procédé à un contrôle comptable sur plusieurs factures ou pièces comptables. Elles n'ont constaté aucune irrégularité et elles attestent la sincérité des comptes.

Résolution N°6 : Budget prévisionnel

Mme Evelyne LAGAUCHE fait lecture du budget prévisionnel pour la saison 2023. Elle reprend tous les postes ressources et emplois, donne les détails suffisants pour la compréhension. .
Se référer au diaporama à la fin de ce document.

Pas de question sur le budget prévisionnel, l'assemblée passe au vote :

Vote : Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 65 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, approuve le budget prévisionnel pour la saison 2023.

Résolution N°7 : Rapport du DTD : Jean Sylvain Renaud

Mesdames, Messieurs les présidents et représentants des clubs,

Pour faire suite à l'AGO de l'année dernière, et à la suite des années 2020 et 2021 qui resteront gravées dans notre mémoire sportive pour longtemps, comme, je l'avais souligné, nous pouvons voir les choses avec optimisme.

Concernant une pandémie qui aura impacté notre vie associative durant 1 an et demi, je tiens encore à féliciter les dirigeants, les bénévoles et les professeurs qui ont su répondre à cette situation inédite, en changeant et en adaptant leurs pratiques habituels à savoir vers un Karaté traditionnel, un Karaté sportif, un Karaté pour tous, un Karaté Santé et d'autres encore.

J'entends par Karaté l'ensemble des disciplines pratiquées : Karaté, disciplines associées et autres

La reprise espérée est en partie présente, j'y reviendrais plus loin dans le diaporama.

Pour cette saison 2022/2023, le nombre de licenciés dans les clubs est bien sûr en augmentation et cela concerne tout particulièrement les plus jeunes et les adultes. Les effets du Covid se ressentent concernant les catégories des minimes au juniors et cela se traduit par une participation moindre tant sur le plan départemental que National.

En septembre 2022, nous avons enfin pu fonctionner de façon normale avec la mise en place des compétitions habituelles mais avec une certaine difficulté à trouver des Gymnases surtout pour les championnats sélectifs qui du fait d'un calendrier fédéral resserré ne nous laisse que le mois de janvier et début février pour les organiser.

Bien évidemment, nous continuons à travailler sur nos 2 projets concernant d'une part le Handi-karaté et d'autre part l'Objectif 2020-2024-Performance sportive compétition.

Pour 2023, les actions vont se poursuivre avec en prévision :

- Multiplication des journées d'animation en partenariat avec les Comités Sport Adapté et Handisport de l'Essonne
- Aide au développement et soutien aux clubs participant à notre projet handi
- Participation aux 3 journées sport pour tous organisées par l'UNSS en Mai 2023
- Participation à la Journée multisports adapté en juin 2023
- 3 jours de stage combat en avril pour 15 jeunes de 10 à 16 ans
- Aide aux clubs participant à des Opens à l'étranger
- Participation aux Youth League de La Corogne en avril et de Venise en décembre
- Et d'autres encore

Pour 2023, le Conseil Départemental de l'Essonne maintient et renouvelle pour 2 ans les 20 Ambassadeurs du Sport, garants des bienfaits de la sensibilisation de la pratique sportive tant sur les valeurs que sur la thématique du parcours de réussite dans les collèges et sur les manifestations sportives

Pour 2023, 29 Karatékas essonnais apparaissent sur les listes ministérielles

Depuis Septembre 2022, Commission Défense est réactivée sous l'impulsion de Stéphane MEDER que je tiens à remercier pour son retour.

2 Stages ont eu lieu en début de saison

- Le 8 octobre 2022, Stage Krav Maga avec Marc FESLER
- Le 10 décembre 2022, Stage avec Eric LAULAGNET de 3 heures de découverte du Pekiti-Tirsia kali et de la Défense contre couteau, 50 participants
- A venir, le 13 mai 2023, stage défense contre arme avec Robert PATUREL

La Commission d'arbitrage toujours dirigée par Guillaume SOUMENAT a continué à se structurer même durant la pandémie, pour preuve en Décembre 2022, la Commission Nationale d'arbitrage a nommé 3 nouveaux juges « National Kata B » (Alice GABET, Adel BELGROUN et David DESCHAUME) et 3 nouveaux juges « National Kumiho B » (Christelle GUILLAUME, Adel BELGROUN et Alice GABET) Un stage de découverte de l'arbitrage doit être organisé d'ici fin juin 2023

L'École Départementale de Formation désormais dirigée par François SANTONI reprend la main sur l'organisation du DIF réaffectée à chaque département d'île de France Pour cette année, la Promotion AFA, DAF et DIF est nommée Promotion Jean-Pierre RICARDEAU a qui nous voulions rendre hommage.

Le 3 et 4 décembre 2022 avait lieu au Dojo des Mares Yvon à Saint Michel sur Orge et accueillait 12 stagiaires pour le DAF et 3 stagiaires pour l'AFA.

Concernant le Conseil Départemental de l'Essonne, une nouvelle politique sportive a été votée en Assemblée départementale le 12 décembre 2022

Partant du contexte actuel, le CD 91 fait le constat suivant :

« La nouvelle politique départementale sportive doit être concentrée autour de la pratique du sport pour tous et de Haut-Niveau et doit participer à l'identité du territoire »

La nouvelle politique Départementale sportive doit être concentrée autour de 2 axes

Le « sport pour tous » : l'aide forfaitaire (7€/licencié) devient un accompagnement sous le format de 2 aides

1. L'aide sur projet des associations sportives
2. L'aide au fonctionnement des clubs

- Le « Sport de Haut niveau » avec un objectif de haute performance Nationale et Internationale et d'émulation du

territoire

La politique précédente concernant le Haut niveau était trop diluée : Au-delà des résultats, qui est l'ADN du sport de haut niveau, s'ajoute :

- La formation qui est l'enjeu permettant de garder les Sportifs de Haut Niveau au sein des clubs
- La création de synergies entre club pour monter des projets entre-eux
- L'Identité essonnienne en allant dans les quartiers prioritaires, vers les seniors, vers les publics empêchés du département comme le public handi

Pour terminer, je tiens à féliciter au travers de nos 4 sélectionnés, pour le prochain championnat d'Europe des jeunes qui aura lieu début février à Chypre, les clubs de Saint Michel Sports Karaté et l'AS Evry
Bachar AKSOUH en Junior -76kg,
Adrien MARQUES en Espoir -75kg,
Alexandre MARTINS NUNES en Espoir -84kg
Ugo HEIM en Espoir +84kg

Je vous remercie pour votre attention

Résolution N°9 : Commission CORG91 : Evelyne Bendelac

Voir présentation à la fin de ce document

Résolution N°10 : Commission Formation : François Santoni

Bilan 2022:

8 AFA, 18 DAF et 12 DIF ont été admis.

L'affluence de candidats est due en partie à la fin de la pandémie. En effet certaines personnes avaient attendu une saison avant de s'inscrire.

Malgré le décès de Jean-Pierre Richardeau, nous avons pu terminer cette session. D'ailleurs tout au long de la formation, grâce à la visioconférence, il est resté en contact avec nous et les candidats.

En accord avec le comité, cette année, nous allons utiliser le distanciel afin de procéder à l'évaluation théorique des candidats (format QCM sécurisé).

Dans un souci écoresponsable cela limitera les déplacements en voiture ainsi que l'utilisation d'une salle de réunion.

Concernant la saison actuelle, nous avons déjà formé 12 DAF et 3 AFA. 12 DIF sont dorénavant inscrits pour les sessions de février et avril 2023.

En ce qui concerne la mise à disposition gratuite d'une salle et d'un Dojo, Grâce à l'aide d'Evelyne Bendelac , le CDK91 fera de substantielles économies.

Cette valorisation apparaîtra dans le budget réalisé.

Lors de cette AG, nous avons aussi procédé à la présentation des produits proposés par le CDK91 et la FFKDA en ce qui concerne l'encadrement de l'activité et sa professionnalisation.

Résolution N°11 : Commission arbitrage : Guillaume Soumenat

Axes de formation menés

- Mise en place de deux stages pour les jeunes 10- 14 ans en début de saison. (le dimanche)
- Objectif détection des jeunes.
- Nous menons actuellement une formation continue pour tous les stagiaires recrutés en début de saison et présents sur les manifestations. (QCM durant la pause déjeuner)
- Objectif examen départemental en fin de saison.
- Nous avons pu réaliser notre stage du département kata -kumité sur une journée, ou la majorité des arbitres en activité était présent, des échanges très bénéfiques ont eu lieu avec les intervenants (kata).

Promotion des arbitres :

Titre de juge national B : Novembre 2022

BELGROUN Adel

GABET Alice

DESCHAUME David

Titre d'arbitre national B : Décembre 2022

GABET Alice

DESCHAUME David

GUILLAUME Christelle

Examen à venir

Titre de juge national A => 2 – candidates

Titre d'arbitre de ligue régionale B => 5 – candidats

Titre de juge de ligue régionale B => 4 – candidats

Titre d'arbitre de ligue régionale A => 1- mandat

Titre d'arbitre de ligue régionale A => 2 – candidats

Concours national de jeunes arbitres => 1 candidate représentera le département

Bénévoles volontaires

La majorité de nos jeunes arbitres et stagiaires participent régulièrement à toutes les compétitions nationales qui ont eu lieu en Ile de France

- Les compétitions se sont déroulées dans de très bonnes conditions sans incident ni de protestation.

Nous rappelons que nous disposons une équipe à votre disposition pour intervenir dans les clubs à votre demande.

Résolution N°12 : Questions reçues au siège du comité

Le comité départemental n'a reçu aucune question avant l'assemblée générale.

Résolution N°13 : Informations diverses

Question sur place : La subvention de 600 euros versée aux jeunes par le département est elle soumise à impôts ?

Non car cette subvention est considérée comme une aide donc non imposable.

Présentation du diaporama

**Comité Départemental de l'Essonne de
Karaté et Disciplines Associées
Assemblée Générale Ordinaire**

Samedi 14 janvier 2023

Gymnase CORNUEL

2, allée Cornuel

91510 LARDY



Fin de séance à 11 heures 30

Yves MERCIER
Secrétaire Général

Francis DALLERAC
Président du CDK91